

REGLES COMMUNES PEUGEOT S.A. ET RENAULT GESTION DES DOCUMENTS NORMATIFS

Page 1/7

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est en conformité avec la norme RENAULT 00-10-303.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable de RENAULT.

Il est conforme à l'accord intervenu entre les services Normalisation de PEUGEOT S.A. et de RENAULT en Mai 1990.

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. DOMAINE D'APPLICATION	2
3. DÉFINITION DES DOCUMENTS NORMATIFS	2
3.1. DÉFINITION DES DOCUMENTS PEUGEOT S.A.	2
3.2. DÉFINITION DES DOCUMENTS RENAULT	3
4. RÈGLES D'ÉCHANGES DES DOCUMENTS NORMATIFS	4
4.1. CONVENTIONS	4
4.2. MODALITÉS D'ÉCHANGE	4
4.3. MODALITÉS CONCERNANT LES DOCUMENTS TRADUITS	5
5. RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE GESTION DES DOCUMENTS DE MÊME CONTENU TECHNIQUE	5
5.1. GÉNÉRALITÉS	5
5.2. MÉTHODES D'ESSAI	5
5.3. AUTRES DOCUMENTS	6
5.4. APPELLATION DU PARTENAIRE	6
6. RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS DE NORMALISATION	6
7. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	7
7.1. HISTORIQUE	7
7.2. DOCUMENTS CITÉS	7
7.3. EQUIVALENT À :	7
7.4. CONFORME À :	7
7.5. MOTS CLEFS	7

1.OBJET

La présente norme définit :

- les règles régissant les rapports entre les Services Normalisation des Groupes PEUGEOT S.A. et RENAULT,
- les modalités d'échanges des documents normatifs (dont la définition est donnée dans les § Définition des documents PEUGEOT S.A. et Définition des documents RENAULT) rédigés en langue française ou traduits,
- les règles d'établissement et de gestion des documents de même contenu technique.

2.DOMAINE D'APPLICATION

Les genres de documents normatifs concernés sont définis :

- au § Définition des documents PEUGEOT S.A. pour PEUGEOT S.A.,
- au § Définition des documents RENAULT pour RENAULT.

Le tableau ci-dessous donne une équivalence d'appellation entre les documents PEUGEOT S.A. et RENAULT.

TYPE	PEUGEOT S.A.	RENAULT
NORMES	Normes de gestion	Normes
	Normes techniques	
	Cahiers des charges	Cahiers des charges Cahiers des Conditions particulières de réception
	Procédures d'essai	Procédures d'essai
	Méthodes d'essai	Méthodes d'essai
SPECIFICATIONS TECHNIQUES	Spécifications de Produit Approuvé	Fiches de produit agréé
	Spécifications Techniques Sécurité-Réglementation	Fiches matière pour pièces de sécurité
	Spécifications Techniques Laboratoires	-
	Spécifications Techniques Etudes	-

3.DEFINITION DES DOCUMENTS NORMATIFS

3.1.DEFINITION DES DOCUMENTS PEUGEOT S.A.

Le genre de document est défini par les deux premiers caractères de son indice qui déterminent la classe, le premier déterminant la division conformément à la norme PEUGEOT S.A. A10 0010 - Identification des normes et documents connexes.

Exemple :

A1 : normes de gestion.

La description des documents cités au § Domaine d'application est donnée dans la norme PEUGEOT S.A. A10 1100.

GENRE ET ABREVIATION	NORMES CONCERNEES
CAHIER DES CHARGES (CDC)	A10 0130
PROCEDURE D'ESSAI (PES)	A10 0170
METHODE D'ESSAI (MES)	A10 0151 - A10 0155
SPECIFICATION DE PRODUIT APPROUVE (SPA)	A10 0210
SPECIFICATION TECHNIQUE SECURITE-REGLEMENTATION (SSR)	A10 0250 - A10 0252 - A10 0255
SPECIFICATION TECHNIQUE LABORATOIRE (STL)	A10 0230

GESTION DOCUMENTS NORMAT.-PSA ET RENAULT	A10 8150	3/7
--	----------	-----

3.2.DEFINITION DES DOCUMENTS RENAULT

Ces documents sont définis par la norme RENAULT 00-10-407.

TYPE	CODE *	DEFINITION DU DOCUMENT	NORME CONCERNEE
NORME	N	Document consignnant des dispositions techniques ou administratives pour résoudre des problèmes répétitifs.	-
CAHIER DES CHARGES	C	Document définissant le niveau des prestations exigées et de la fiabilité à atteindre : - pour une pièce faisant l'objet d'un plan (ou d'une norme), - ou pour un matériau, afin que le produit (pièce ou matériau) réponde en tout point à l'utilisation envisagée.	00-10-401
PROCEDURE D'ESSAI	P	Document décrivant les méthodes et les moyens permettant de juger les performances de pièces, organes ou ensembles dans une configuration véhicule approchée.	00-10-402
METHODE D'ESSAI	M	Document décrivant les méthodes et les moyens permettant de juger l'aptitude à l'emploi de matériaux ou éventuellement de parties de pièces.	00-10-160 00-10-161
FICHE DE PRODUIT AGREE	F	Document approuvé par le Fournisseur agréé, consignnant la conformité d'un produit (matériau ou pièce) au document normatif le définissant sous forme de résultats obtenus conformément aux essais mentionnés dans ce document ; les résultats sont accompagnés de tolérances établies par RENAULT dans le cadre du suivi qualité.	00-10-404
CAHIER DES CONDITIONS PARTICULIERES DE RECEPTION	R	Document dérivant des Cahiers des Charges destiné aux Services RENAULT chargés de contrôler les livraisons, définissant les contrôles à effectuer sur un produit et les résultats à obtenir.	-
FICHE MATIERE POUR PIECES DE SECURITE	-	Document consignnant les paramètres qui affectent la sécurité de tenue d'une pièce, les limites extrêmes à ne pas dépasser, les caractéristiques à mesurer et à archiver comme pièces justificatives en cas de litige.	00-10-400

* Les codes sont ceux utilisés en base Gestion informatique des Documents Normatifs (GDN).